



ALTERNANCE

TECHNICIEN(NE) D'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET SÉCURITÉ

Certification Professionnelle inscrite au RNCP Niv. III / 5 (Eur.)

BAC+2

DÉFINITION DU MÉTIER

Le métier de Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité peut être exercé dans toutes les entreprises, quels que soient sa taille et son secteur d'activité. Elles doivent cependant disposer d'un système d'information organisé autour d'un système d'équipements d'informatique et de télécommunication interconnectés.

Selon les activités de l'entreprise, de ses contraintes et de ses besoins, le(a) Technicien(ne) Informatique et Sécurité peut assurer les fonctions de :

- Technicien(ne) de maintenance en informatique
- Technicien(ne) support et réseaux
- Technicien(ne) support
- Technicien(ne) assistant ingénieur sécurité

EXEMPLES DE MISSIONS

- **Analyser, installer et configurer les éléments actifs du système d'information** : justifier d'une infrastructure réseau, installer et configurer un élément actif et analyser la performance du réseau.
- **Développer une architecture réseaux client-serveur** : analyser le cahier des charges, mettre en place des solutions techniques élaborées par l'administrateur.
- **Assurer et maintenir la sécurité des systèmes d'information contre les intrusions et la perte de données** : vérifier le respect des règles d'utilisation, participer à la mise en place de la sécurité des accès et des données.
- **Exploiter et maintenir les éléments actifs et les postes clients** : garantir la qualité de service, proposer une stratégie d'accès au réseau et administrer au quotidien.
- **Assister les utilisateurs du système d'information.**
- **Automatiser certaines tâches d'administration système et réseau.**

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend 4 parties distinctes :

1 - L'ANALYSE DU BESOIN ET ÉLABORATION DE PROPOSITIONS TECHNIQUES, ORGANISATIONNELLES ET FINANCIÈRES.

Le(a) Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité **analyse les besoins d'une organisation informatisée et propose différentes solutions** à partir d'informations techniques, organisationnelles et financières.

Il(elle) assure :

- La définition des composants matériels d'un réseau.
- La définition des composants logiciels d'un réseau.
- La distinction des besoins et contraintes des différentes solutions techniques et financières.
- L'élaboration et la proposition de solutions réseau.

2 - L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION ET L'ADMINISTRATION D'UN RÉSEAU LOCAL ET ÉTENDU :

Le(a) Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité doit savoir **installer et configurer un réseau local dans le respect des procédures et consignes de sécurité**. Il implémente, administre et maintient un réseau local et étendu également.

Il(elle) assure :

- L'installation et la configuration de serveurs et postes de travail.
- L'installation et la configuration d'un réseau local.
- L'installation d'un applicatif.
- Les fonctions de base de l'administration d'un réseau.
- La maintenance du réseau.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation échelonnée sur 2 années est de former des techniciens infrastructure informatique et sécurité capables d'assumer des missions ambitieuses qui leur sont confiées au sein d'un service informatique.



www.ecolelamache.org

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

75 Boulevard Jean XXIII - 69 373 - LYON CEDEX 08 - Tél. : 04 72 78 55 55

3 - LA SÉCURISATION DES SYSTÈMES ET RÉSEAUX :

Le(a) Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité **participe au déploiement et la mise en œuvre des architectures matérielles et logicielles** pour garantir la pérennité de l'infrastructure réseau. (Matériels, logiciels et données)

Il(elle) assure :

- L'installation et la configuration d'un dispositif de sécurité, matériel ou logiciel.
- Le respect de la confidentialité des échanges d'information.
- L'authentification des accès aux documents stockés.
- La disponibilité permanente des logiciels et du système informatique.
- L'intégrité des informations stockées depuis le moment de leur enregistrement.

En EXCLUSIVITÉ RÉGIONALE : Sup' La Mache vous propose de vous préparer au **C.N.D.** (Certified Network Defender) afin de vous certifier dans le domaine de la **cybersécurité**.

PRÉREQUIS

Niveau **BAC** avec un intérêt certain pour le domaine du **numérique** et de la **cybersécurité**.

Possibilité d'intégrer la formation en deuxième année après un **BAC +1**, sous réserve d'acceptation du dossier.

DÉROULEMENT ET LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **Sup' La Mache** (Lyon 8^{ème}).

Un **tutorat pédagogique** est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le **tuteur entreprise**.

VALIDATION

Titre certifié de niveau 5, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles par arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « **TECHNICIEN D'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET SÉCURITÉ** » avec effet au 05 août 2017, jusqu'au 05 août 2022, délivré conjointement par **Partner Formation** et Sup' La Mache. (Reconnaissance européenne LMD : 60 crédits ECTS).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations, un **dossier de candidature** doit nous être retourné au plus tôt, complet, afin de pouvoir étudier votre recevabilité.

Le dossier de candidature peut être récupéré auprès de nos équipes ou directement au sein de notre établissement : **SUP' LA MACHE ALTERNANCE**
69, bd Jean XXIII
69373 LYON Cedex 08

D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir la **gratuité des prestations pour les alternants**. Il n'y a donc **pas de frais de dossier** pour candidater à Sup' La Mache Alternance.

4 - L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS ET LA COMMUNICATION :

Le(a) Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité **assiste et forme les utilisateurs d'une solution informatique afin d'améliorer l'efficacité dans sa mise en œuvre**.

Il(elle) assure :

- L'assistance aux utilisateurs.
- Les tests sur le fonctionnement d'un logiciel, d'un dispositif, d'une procédure pour les mettre à disposition de l'utilisateur.
- La rédaction des notices d'installation et d'utilisation.



DURÉE ET ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

24 mois,
dont $\frac{3}{4}$ du temps
en entreprise.

900 heures de formation
environ.

Formation accessible en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation, ce qui permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.



CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous :
suplamache@lamache.org

ou
04 72 78 55 66

-
www.ecolelamache.org